

WPR/RC44.R16

PROGRAMME D'ACTION POUR LES MEDICAMENTS  
ESSENTIELS : COMPOSITION DU COMITE  
CONSULTATIF POUR LA GESTION DU PROGRAMME

Le Comité régional,

Notant que le mandat de la Malaisie en tant que membre du Comité consultatif pour la Gestion du Programme d'action pour les médicaments essentiels expire le 31 décembre 1993,<sup>2</sup>

1. CHOISIT la Papouasie-Nouvelle-Guinée comme membre de la Région OMS du Pacifique occidental dont le représentant siégera au Comité consultatif pour la Gestion du Programme pour une période de trois ans, du 1er janvier 1994 au 31 décembre 1996.

<sup>2</sup>Document WPR/RC44/17.

**2. REMERCIE le représentant de la Malaisie d'avoir siégé au Comité.**

**Neuvième séance, 17 septembre 1993**